

LE PROCÈS - VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINÉE DU 22 AOÛT 2019

I- INTRODUCTION

Le Jeudi 22 Août 2019 à 10h 38 mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie, sous la présidence de **Monsieur Saadou NIMAGA**, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Approbation du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 25 juillet 2019.
- 2 – Recrutement de l'Administrateur Indépendant pour la production du Rapport ITIE-Guinée 2018.
- 3- Examen du Rapport d'Évaluation de l'Étude de Faisabilité de la mise en place des Portails Nationaux des Données sur les Industries Extractives (PNDIE) en Guinée.
- 4 - Divers

II- DEROULEMENT

Mr Mamadou DIABY : Bonjour tout le monde et je vous remercie pour votre présence. Je passe la parole au Président pour l'ouverture de séance.

Mr Saadou NIMAGA : Merci **Mr DIABY**, et bonjour tout le monde. Il fait la lecture de l'ordre du jour pour amendement, l'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.

" Ordre du Jour adopté"

Point 1 : Approbation du Procès-verbal de la réunion du 25 juillet 2019.

Mr Mamadou DIABY : Fait la lecture du résumé du Procès-verbal de la réunion du 25 juillet 2019.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : Merci Monsieur le Président juste un petit point, mon intervention est axée sur le point 4 (Divers), l'invitation des membres du Comité de Pilotage au renforcement de capacités sur le Genre et les activités extractives et l'aspect Genre orienté à l'environnement n'a pas été mentionnée.

Mr Mamadou DIABY : cela a été pris en compte dans le corps du PV.

Mr Mohamed SAMPIL : a signalé une erreur dans le résumé du PV au lieu de « souhaité au bon pèlerinage » dire "souhaité un bon pèlerinage".

Mr Saadou NIMAGA : Demande aux membres d'observer une minute de silence à la mémoire de **Mr Gérard COKER** (décédé) qui était un membre actif du Comité et présente ses sincères condoléances à la famille au nom du comité.

Si les membres n'ont pas d'objection pour l'adoption du procès-verbal. Le Procès-verbal du 25 Juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

"Procès-verbal adopté"

Point 2 : Recrutement de l'Administrateur Indépendant pour la production du Rapport ITIE – GUINEE 2018.

Mr Mamadou DIABY : Merci Monsieur le Président, je voudrais rappeler que cette année nous n'avons pas eu du financement extérieur pour la production du rapport ITIE, mais Monsieur le Ministre est extrêmement engagé pour que le Département prenne en charge le montant de la production du Rapport ITIE-GUINEE 2018.

En ce qui concerne le recrutement les démarches suivantes ont été effectuées :

- Prise de contact et discussions avec le Cabinet BDO ;
- La préparation d'un Projet de contrat avec BDO par la Direction des Services Juridiques du Ministère des Mines ;
- Bref aperçu sur le cabinet BDO (Historique, Objectif, son implantation dans le monde).

Le recrutement de l'Administrateur Indépendant est une prérogative du Comité de Pilotage. Le Cabinet BDO LLP a absorbé le Cabinet Moore Stephens qui a élaboré deux Rapports (celui de 2016 et 2017) avec le financement de la Banque Mondiale à travers le PAGSEM.

Mr Saadou NIMAGA : Parle de l'urgence pour le recrutement d'un Cabinet en vue de réaliser le Rapport ITIE-GUINEE 2018 avant la fin de l'année 2019.

Mme Camara Aminatou BARRY : Merci Mr le Président, mon inquiétude est de s'assurer du respect des procédures du marché gré à gré tout en se référant au code de Passation des Marchés Publics en Guinée.

Mr Mamadou DIABY : rassure les membres du Comité sur le respect des procédures des Marchés publics en Guinée.

Mr Saadou NIMAGA : Demande aux membres, s'ils approuvent le recrutement de ce Cabinet.

Le Comité approuve le recrutement du Cabinet BDO Tunisie à l'unanimité en qualité d'Administrateur Indépendant pour la production du rapport ITIE-GUINEE 2018.

Point 3 : Examen du Rapport d'Évaluation de l'étude de faisabilité de la mise en place des Portails Nationaux des données sur les Industries Extractives (PNDIE) en Guinée.

Mr Saadou NIMAGA : Demande à la Commission Communication et renforcement des capacités de présenter ses conclusions.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : Merci Monsieur le président, et Monsieur le Secrétaire Exécutif, je suis un membre du Comité de Pilotage, effectivement le Mercredi 21 Aout 2019 la Commission de Communication et renforcement des capacités de l'ITIE-GUINEE s'est réunie dans les bureaux du Secrétariat de l'ITIE-GUINEE, le travail fait par la Commission sera présenté par le Rapporteur, **Monsieur Abdoulaye SOUMAH.**

Mr Abdoulaye SOUMAH : Rapporteur de la commission fait le compte rendu, Lecture page par page

Après lecture, **Mr Saadou NIMAGA :** Demande à la commission de faire un rapport consistant, (une synthèse des observations, des débats, et des recommandations). Il met un accent particulier sur la responsabilité des cadres miniers face au consultant.

Mr Moussa Iboun CONTE : Merci le Président, je suis membre de la commission, quand on a eu connaissance du document nous avons essayé de ressortir tous les manquements, les incohérences liées au rapport. En se référant aux TDR, il estime que le Rapport doit être corrigé.

Mr Saadou NIMAGA : Mme Vanessa a fait des révélations à Paris et **Mr Ousmane BANGOURA** a réagi pour rétablir la vérité.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : il y a des manquements qu'il faut corriger ou à reformuler pour améliorer le Rapport.

Honorable Michel KAMANO : Merci Mr le président, au niveau du parlement nous sommes entièrement occupés, comme vous le savez nous sommes entrain de terminer avec le Gouvernement le Budget corrigé 2019. Puisque celui qui a été autorisé par l'État doit être exécuté en état. Cependant compte tenu de certaines difficultés, du niveau des recettes et conséquemment de l'exécution de certaines dépenses de développement, nous avons estimé nécessaire de revoir la Loi Initiale de Finances 2019.

Nous avons des préoccupations, en ce qui concerne l'évaluation du secteur minier guinéen dont l'économie dépend grandement. Lorsque nous prenons le tableau de contribution financière, nous voyons que les Sociétés dont les conventions ont été négociées dans les conditions particulières, des avantages fiscaux ont été accordés à des partenaires pour prouver que l'Administration était bien mais aujourd'hui on a dépassé ce tableau. Des Sociétés comme CBG, CBK demandent une attestation dans le cadre du respect de leurs conventions et continuent à bénéficier de ces mêmes avantages. En matière d'évaluation, nous devons actualiser ces conventions. La Loi n'est pas rétroactive, mais certains avantages doivent être revus.

La Société Civile, dans sa recommandation parvenue à l'Assemblée Nationale est un peu revenue sur cette question de façon un peu souple.

Il est important de diffuser le contenu du nouveau code minier. Car peu de gens connaissent le contenu.

Une séance d'information entre Département technique et le Parlement (essentiellement la commission Mines et la commission Finances) sur la nouvelle version du Code Minier est nécessaire.

Le contenu local dans nos langues ou en français facile doit être diffusé.
Le nouveau code minier doit être expliqué pour que nos élus locaux et la population sachent le contenu.

Mr Saadou NIMAGA : Merci Honorable, Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie et moi-même avons souvent essayé d'expliquer les enjeux du secteur minier au niveau du parlement. Quand il y a des infrastructures à réaliser, il faut en tenir compte.

Deux projets peuvent ne pas avoir les mêmes avantages fiscaux. Nous allons envoyer quelques exemplaires du Code Minier à l'Assemblée Nationale.

Les textes d'application sont en cours de finalisation. Une vingtaine de textes sont déjà prêts.

L'élaboration d'un Code Minier doit être adapté aux réalités guinéennes.

Monsieur le Ministre et moi-même venons souvent à l'Assemblée Nationale pour donner des informations aux Députés.

Il faut savoir que depuis 40 ans il n'y a pas eu de nouveaux investissements. Il faut reconnaître qu'il y a des problèmes environnementaux. Nous avons essayé d'expliquer le contenu du Code Minier.

S'agissant des négociations des conventions il faut savoir que si les infrastructures sont en place il y a une position à adopter mais s'il n'y a pas d'infrastructures minières en place il faut adopter une autre position.

Mr Thierno Shita DIALLO : le sujet de l'honorable **KAMANO** est évident. Il est nécessaire d'organiser des ateliers sur les questions minières pour les députés de la commission Mines à l'Assemblée Nationale.

Mr Thierno BAH : certains se présentent comme experts miniers et véhiculent des informations erronées. Il faut communiquer bien, informer et avoir une stratégie à cet effet.

Mr Mamadou DIABY : Les explications données par le Président du Comité sont claires et permettent d'apporter des éclairages sur certains sujets afin d'éviter des interprétations erronées.

Mr Abdoulaye SOUMAH : La communication des cadres très expérimentés sur les questions minières est nécessaire. Si on n'informe pas il y aura la désinformation. Faire des débats sur des thématiques précis. Nous essayons de communiquer lors de nos activités de dissémination.

Mme CAMARA Aminatou BARRY : met l'accent sur l'importance de la communication.

Mr Aboubacar KOUROUMA : Par le biais de sa direction, le BSD travaille avec les médias, sur la communication de toutes les questions minières. Le BSD organise des séries de formation.

Faire des journées portes ouvertes avec de thématiques précises. Des contacts ont été pris avec la RTG à cet effet.

Nous avons organisé la formation d'une cinquantaine de journalistes. Nous sommes entrain de mettre en place des outils de communication. Nous allons essayer d'informer en ligne les membres du Comité de Pilotage.

Mr Mamadou DIABY : félicite le BSD (Bureau de Stratégie et de Développement) pour les efforts fournis dans le cadre de la communication, le cas des bulletins statistiques est éloquent. Les bulletins de statistiques ont connu beaucoup de succès à Paris lors de la Conférence Mondiale.

Mr Saadou NIMAGA : le Ministre nous a dit d'éviter de faire trop de communication.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : mieux il y a l'information, mieux il y a les débats qui sont dépassionnés.

Mr Kabinet DIANE : au-delà de la stratégie il faut avoir un plan de communication. Le plan de communication est plus important que la stratégie. Organiser des journées portes ouvertes au sein du Ministère, c'est bien car cela

permet aux citoyens de venir poser des questions sur certaines de leurs préoccupations.

Mr Saadou NIMAGA : Remercie les membres du Comité pour ces observations pertinentes.

Mr Aboubacar KOUROUMA : nos efforts portent sur l'information et la communication sur des sujets très pertinents liés au secteur minier.

Mr Saadou NIMAGA : Faire un plan de communication. Organiser des journées portes ouvertes au sein du Ministère. Le Ministère fait un calendrier pour organiser des débats, faire des émissions télévisées sur les questions minières par le biais des médias (radio privées – RTG) avec des grands spécialistes en la matière.

III- CONCLUSION

Au terme de ses travaux, le comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- Le comité a approuvé le procès-verbal de sa réunion du 25 juillet 2019 ;
- Le comité a approuvé le recrutement du cabinet BDO comme Administrateur Indépendant pour la production du Rapport ITIE Guinée 2018 ;
- Le comité a observé une minute de silence à la mémoire de **Mr Gérard COKER** ancien membre du CP et a présenté ses sincères condoléances à sa famille.
- Le comité a suivi avec intérêt le compte rendu de la commission communication. Il a invité la commission à produire un rapport consistant sur l'étude de faisabilité de la mise en place de portails nationaux de données sur les industries extractives (PDIE-GUINEE) pour répondre au Cabinet Development GATEWAY.
- Le comité a pris bonne note des enjeux et l'importance du secteur minier et a mis l'accent sur l'importance de la communication, l'information, la formation des élus locaux, des députés de la Société Civile et des journalistes.

Séance levée à 12 heures

Le Rapporteur



Mr DIABY Mamadou

Le Président



Mr NIMAGA Saadou